



Téléphone : 03.85.81.14.40

Fax : 03.85.81.48.07

Etaient présents :

Monsieur Daniel THERVILLE, Maire

Madame Catherine ROY, Monsieur Jean-Yves GRILLET, Madame Michelle MERLE, Monsieur Jacky PERREAUT, Adjoint au maire.

Madame Corinne MARTIN, Monsieur Éric MOREAU, Madame Rosa MALANDAIN, Madame Marie-France BLANCHARD, Monsieur Jean DESCOURS, Monsieur Jérôme GRILLET, Monsieur Jean-Pierre BOUILLOT conseillers municipaux.

Etaient excusés :

Monsieur Paul DESPIERRES qui avait donné procuration à Monsieur Jacky PERREAUT

Monsieur Emmanuel MICHELET qui avait donné procuration à Madame Catherine ROY.

Était absent :

Néant

Madame Corinne MARTIN est désignée secrétaire de séance.

Le compte-rendu de la précédente séance est lu et approuvé.

1- Situation du site CRI Vitry en Charollais

Monsieur Éric MOREAU fait le compte-rendu de la réunion du 3 décembre entre les élus, le Directeur du site CRI Vitry et le DRH du groupe. La société a décidé l'arrêt de la chaîne de production sur le site de Vitry. 92 emplois sur 97 sont concernés dont 10 salariés résidant sur la commune. CRI garderait sa raison sociale sur Vitry.

Monsieur le Maire informe qu'une rencontre avec les représentants du personnel est prévue le mardi 15 sur le site CRI Vitry. Chaque conseiller municipal disponible peut participer à cette réunion s'il le souhaite.

2- Schéma de coopération intercommunale : position du Conseil Municipal.

Monsieur le Maire rappelle que le conseil communautaire avait à se prononcer le 30 novembre sur ce dossier.

Madame Corinne MARTIN, conseillère communautaire fait un compte-rendu de ce vote. Monsieur le Président André ACCARY propose 2 votes à bulletin secret. Le 1^{er} reprend la proposition de Monsieur NESME, à savoir une fusion des intercommunalités à l'échelon du pays Charollais-Brionnais. Résultat du vote : 10 oui et 22 non. Le 2^{ème} porte sur le schéma de fusion des intercommunalités PLM, CCVAL et du Charollais, proposé par Monsieur le Préfet. Résultat du vote : 22 oui et 10 non.

Monsieur le Maire soumet au vote à main levée la proposition de Monsieur le Préfet. Résultat du vote : 14 voix pour.

3- Point sur le projet de logements pour les aînés.

Monsieur Jean-Yves GRILLET fait le point sur ce dossier. Suite à l'enquête réalisée par la municipalité auprès des Vitrier(e)s âgés de + 70 ans, montrant l'intérêt et le besoin immédiat, l'OPAC envisage la réalisation de 6 logements dédiés individuels T2/T3 réservés aux seniors et personnes handicapés vivant seul ou en couple. Pour cette réalisation la commune doit mettre à disposition de l'OPAC un terrain de 2 500 m². Après diverses recherches, la proposition de Monsieur Jean-Louis PELLENARD, qui s'engage à vendre le terrain 8€ le m², est retenue. Compte-tenu du coût des frais de viabilisation et de raccordement aux réseaux à la charge de la commune, et après discussion, le conseil municipal propose l'achat de 10 000 m² qui permettrait ainsi la création de parcelles à construire.

Monsieur Jérôme GRILLET estime que ce projet permettrait d'attirer de nouvelles familles et de maintenir au minimum le nombre de classes à l'école.

Dans le même sens, Monsieur Jean Pierre BOUILLOT, jusque-là réservé sur le projet de logements dédiés aux séniors, se déclare a priori favorable à cette nouvelle proposition.

4- Permis de construire « Charollais Biogaz »

Monsieur Jacky PERREAUT fait le point sur ce dossier. Un nouveau permis de construire a été déposé en mairie le 3 novembre. La commission « environnement – méthanisation » a rencontré Mme Sophie CLERMONT de la société NASKEO le 23 novembre pour demander des explications complémentaires. Le permis de construire a été déposé pour instruction à la DDT avec avis défavorable de la mairie. Puis la commission a rencontré les associations Bon Air à Vitry, CPECB et CAPER pour définir la position commune qui sera défendue par Monsieur le Maire lors du CODERST prévu le 17 décembre.

5- Décisions modificatives budgétaires

Madame Michelle MERLE demande au conseil municipal d'approuver le transfert de 5 000€ du compte « frais d'étude » du budget assainissement au compte « installation matériel outillage technique ». Approuvé à l'unanimité.

6- Avenant convention urbanisme PETR

Afin de pouvoir instruire des dossiers d'accessibilité ERP (établissement recevant du public) un avenant à ladite convention est nécessaire et nécessite l'approbation du conseil. 14 voix pour

7- Révision annuelle des tarifs communaux

Le conseil municipal décide à l'unanimité de ne pas augmenter les tarifs en 2016 et donc de maintenir les tarifs de l'année 2015.

8- Indemnité de gardiennage de l'église.

L'indemnité annuelle octroyée au Père MICHEL est reconduite à l'identique en 2016 soit 150€/an. 13 voix pour et 1 voix contre.

9- Travaux pour l'installation d'une infirmière libérale

Afin d'accueillir une infirmière libérale des travaux sont à effectuer pour un montant compris entre 8 000 et 10 000€.

Monsieur Jean Pierre BOUILLOT souhaite que l'infirmière s'engage par écrit sur la durée minimale de cette location.

10- TAP période 3

Madame Catherine ROY fait le point sur les activités périscolaires pour la période 3 du 4 janvier au 12 février. Activités travail manuel : Corinne LAMBERT, Brigitte BONNOT, Chantal DESPIERRES et Marie-Christine BONNOT.

Atelier couture : Cécile MICHELET et Monique BONNOT

Activités sportives : Boules sportives, Handball, badminton ou tennis (Olivier MELOT) et Antony.

Interventions artistiques : Solange REMOULEUR (danse) et Philippe TOMASZ (musique)

Atelier relaxation avec les CP : Christelle SEGAUD

Le conseil est appelé à se prononcer sur le maintien de l'activité mosaïque de Madame Betty VIGOUREUX en acceptant d'établir un contrat saisonnier de 36H réparties du 11/12/2015 au 02/07/2016 : 12 voix pour et 2 absents.

11- Point sur le nouveau conseil municipal jeune

Madame Catherine ROY donne lecture des résultats du vote organisé le 14 novembre. Ont été élus :

Anaïs AUFRANC, Valentin BAUDIN, Guillaume BELIOT, Gaétan CALENDRON, Emmanuel E SOUSA, Hugo GRILLET, Léa GRISARD, Paul LARDET, Jade MAGNETTE, Francis MICHELET, Ophélie NIGAY, Hugo PANDROT, Romane PERRUSSET et Maud SYDNEY. Le bureau de vote a été tenu par l'ancien conseil. Madame Catherine ROY informe qu'un rendez-vous est fixé pour la passation de pouvoir qui se terminera par un repas à la demande des jeunes sortants. Elle souligne que leur mandat a été une riche expérience qu'ils ont su communiquer auprès d'eux puisque 5 membres du nouveau conseil sont des frères ou sœurs de conseillers sortants.

12- Questions et informations diverses

- Monsieur le Maire donne lecture d'une lettre envoyée en A/R du 9/12 de Mme Yvette DESSERPRIT qui annonce sa démission immédiate du conseil municipal, ne se reconnaissant

plus dans les modalités de fonctionnement de celui-ci, évoquant un manque d'information et de concertation.

Monsieur Jean Pierre BOUILLLOT demande à Monsieur le Maire son ressenti face à cette décision.

Monsieur le Maire précise que le conseil municipal est un travail d'équipe et qu'il appartient à chacun(e) de s'y investir en participant aux commissions municipales. Il précise que, selon le règlement du code général des collectivités territoriales, il avertira immédiatement le suivant de la liste « ensemble pour Vitry et la communauté de communes » pour pallier au remplacement de la conseillère démissionnaire.

- Le Flash info N° 5 sera distribué début janvier
- Monsieur Éric MOREAU informe que le programme du SYDESL pour l'éclairage public (programmation 2013-2016) est engagé pour le remplacement de lampadaires qui seront équipés d'ampoule basse consommation. Le coût de l'opération est de 5 800€ dont la moitié est à la charge de la commune. 14 voix pour.
- Le Conseil Municipal est informé :
 - o Que les vœux du maire auront lieu le jeudi 7 janvier en même temps que les vœux de la communauté de communes, salle polyvalente
 - o Que la cérémonie des vœux pour les employés communaux se tiendra le 5 janvier à 18H30, salle communale
 - o Du changement des horaires d'ouverture de la mairie pendant les vacances de fin d'année
 - o De l'installation de la société PAL 71 (achat et reconditionnement de palettes) sur le site de collaillot et de l'installation de Cuisines Références (vente et installation de cuisines) sur la zone du Mont.
 - o Que le logement communal situé au-dessus de l'école sera loué à Monsieur Christian BOUILLLOT et que le logement des Charmilles sera loué à la famille BONNOT – PAUTONNIER. Celle-ci a l'accord de principe du CM pour l'installation d'un conduit de cheminée.
 - o De la modification des horaires de collecte des recyclables et de la déchetterie communautaire en raison des fêtes de fin d'année.
 - o De l'inscription de 94 personnes au repas des aînés le 13 décembre et qu'un colis sera distribué par foyer pour les personnes de + 75 ans qui ne pourront pas être présentes.
 - o Que le Conseil des sages s'est réuni une 1^{ère} fois le 3 novembre et que sur proposition des personnes présentes un courrier a été envoyé à tous les retraités de la commune pour leur proposer de participer à ce nouveau conseil.
 - o Des arrêts de travail des employés communaux
 - o Que la mairie de DIGOIN demande une participation de 500€ au frais de fonctionnement de la scolarisation en CLIS d'un enfant de Vitry pour l'année scolaire 2014-2015. 14 voix pour.
- Monsieur Jérôme GRILLET s'étonne du retard d'encaissement des chèques pour la cantine et la garderie. Par ailleurs il alerte sur le caractère précipité des lettres de rappel sur les impayés cantine et garderie. Concernant la fourniture de repas cantine et l'achat de containers isotherme, Monsieur le Maire lui indique qu'il attend des informations de la cuisine centrale de Digoïn.

La séance est levée à 23H45